

SPF Economie, P.M.E., Classes moyennes et Energie

## Comité de direction du 10 mars 2020

## Notifications 2020/N° 7

## Comité de direction administratif

N°	Point à l'ordre du jour	Décision
l.	Economy Way(s) of Working (EWoW)	Les membres ont pris connaissance de la présentation de la Régie des Bâtiments dans laquelle les principes de NWoW et le plan par étapes ont été explicités en vue d'éventuellement passer d'un aménagement classique à un environnement de travail dynamique.
		Le plan de base élaboré par le service facilitaire qui a été présenté au Comité d'accompagnement EWoW, sera développé en profondeur en cartographiant les besoins spécifiques de chaque service d'encadrement et direction générale.
		Après cette étape, le projet EWoW sera à nouveau soumis au Comité de direction.
II.	Résultats du monitoring SEPP et instrument de gestion budgétaire	Le Comité de direction approuve la proposition des résultats du monitoring SEPP et de l'instrument de gestion budgétaire.
		La marge SEPP de 970.890 € sera comblée par des quick wins (réalisations grâce aux réserves de recrutement existantes et aux procédures de sélection en cours). La mise en œuvre concrète sera validée lors du prochain Comité de direction du 24 mars 2020.
		Le service d'encadrement P&O organisera des réunions bilatérales avec les différentes directions pour définir le plan de personnel 2021 dans les délais.
III.	Aperçu des recrutements et promotions 2019-2020	Les membres ont pris connaissance des actions réalisées en 2019 par le service d'encadrement P&O ainsi que des recrutements et promotions déjà prévus en 2020.
IV.	Approbation du rapport annuel du SPF Economie 2019	Le Comité de direction marque son accord sur les propositions telles que formulées par S4.
V.	Rapport d'activités de S4	Le Comité de direction a pris connaissance du rapport d'activités de S4.
VI.	Divers :	
	Ecrans TV – EWOW & réservation des salles de réunion	Le Comité de direction approuve la décision de remplacer peu à peu les projecteurs défectueux par des écrans de télévision.

	Les membres confirment que la gestion de toutes les salles de réunion et de leurs équipements est du ressort de S2.
	La réservation des salles s'effectue via Archibus.
Date de la prochaine réunion	Mardi 24 mars 2020 à 10h00

La secrétaire,

Joke DE CRAEMER